

Document d'information

COMPLÉMENT BR

Formation Initiale / Recyclage

Titre de la formation et références

Nom de la formation :

HABILITATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION : COMPLÉMENT BR
Formation initiale et recyclage

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé / Codes NSF :

Code RS	Habilitation	Codes NSF
RS1632	Habilitation électrique BR - Chargé d'intervention générale - Domaine basse tension	252 - Moteurs et mécanique auto 251 - Mécanique générale et de précision, usinage 255 - Électricité, électronique
RS1633	Habilitation électrique BS - Chargé d'intervention élémentaire - hors tension - Domaine basse tension	233- Bâtiment

Date d'échéance de l'enregistrement : Fiches inactives à ce jour (échéance 31/12/2021)

Niveau : Aucun

Certificateur : Aucun (ancien certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION)

Code NSF : Voir tableau

Formacode : 24049 – Habilitation électrique

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- Article L. 4141-2 du code du travail
- Article R. 4141-13 du code du travail
- NFC 18-510/A2 opérations sur les ouvrages et installations électriques

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne ayant une habilitation électrique BS depuis moins de 6 mois et ayant besoin d'un complément BR. L'habilitation BR inclut en effet l'habilitation BS. Le titulaire d'une habilitation BR peut remplir les fonctions du chargé de consignation pour son propre compte et celui de l'exécutant qu'il dirige lors d'une intervention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Prérequis à la formation initiale : Avoir obtenu une habilitation électrique BS depuis moins de 6 mois

Prérequis au recyclage : Avoir suivi et validé une habilitation équivalente BR

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

Une personne habilitée BS peut intervenir dans le cadre d'opérations élémentaires d'ordre électrique, comme le remplacement ou le raccordement de matériel simple (max 400V et 32A, courant alternatif): chauffe-eau, convecteurs, volets, fusibles BT, réarmement, lampe, ampoule, socle prise de courant, interrupteur, etc. Cette habilitation pour du personnel non-électricien est souvent adaptée aux métiers suivants : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre etc.

Une personne habilitée BR peut assurer les interventions suivantes :

- Dépannage
- Connexion avec présence de tension
- Essais et mesurages

Elle peut travailler seule ou avoir des électriciens sous ses ordres, consigner une partie d'installation pour son propre compte ou pour un tiers sous ses ordres. Elle peut également recevoir une attestation de consignation et la signer. Les interventions sont limitées à 1000V et 63A (basse tension), en courant alternatif. Cette habilitation s'adresse au personnel électricien confirmé, chargé de la maintenance ou du dépannage.

L'habilitation BR incluant l'habilitation BS, la formation vise à fournir le complément nécessaire en apports théoriques et pratiques à une personne habilitée BS depuis moins de 6 mois pour obtenir l'habilitation BR.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé d'exploitation électrique
- Utiliser les EPI et outillages isolants ou isolés appropriés à chaque phase de travail
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.)
- Réaliser une Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits en basse tension avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion

Type d'opérations:

- Recherche de pannes, dysfonctionnement
- Réalisation de mesures, essais, manœuvres
- Remplacement de matériel défectueux (relais, bornier, etc.)
- Mise en service partielle et temporaire d'une installation
- Connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 1000 V / 63A en courant alternatif)

2/ Suites de parcours et les débouchés :

La norme NFC 18-510 recommande un recyclage des compétences tous les 3 ans.

Contenus de la formation

- Les classes de matériel et les indices de protection
- Les EPI et EPC
- Définition des symboles d'habilitation et les rôles de chacun
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et le déroulement des opérations de vérificateur d'absence de tension
- Exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

- QCM de validation de la partie théorique.
- La validation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant permet :
 - D'évaluer ses savoirs
 - D'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué
 - D'évaluer sa connaissance des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS et/ou de son poste de travail pour opérer en sécurité
 - D'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Un avis favorable ou défavorable sur l'habilitation sera émis dans la forme précisée par la norme NFC 18-510/A2
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Photos pour les analyses du risque électrique
- ✓ Différents équipements de protection individuels et collectifs
- ✓ Platine d'exercice
- ✓ Délivrance d'un manuel de prévention du risque électrique basé sur la norme NFC 18-510/A2

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ La formation théorique qui comprend des exposés permettant d'acquérir les savoirs
- ✓ Des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques pour effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'un risque électrique en respectant les consignes de prévention des risques électriques définies par la norme NFC 18-510/A2
- ✓ Des mises en situation de cas liés aux risques électriques propres à l'entreprise

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés. Ils ont les compétences pédagogiques et techniques en électrotechnique ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-510/A2. Ils possèdent une expérience professionnelle sur les ouvrages, les installations et équipements électriques.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

- Formation INTRA-ENTREPRISE : dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

1 jour soit 7h

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 2 à 12 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

Coût de la formation

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Prévention des risques électriques »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024